



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, le 14 Octobre 2015

Les enjeux démographiques en Guyane

À l'horizon 2030, si les tendances démographiques se maintiennent, la Guyane serait peuplée de 442 000 habitants. Entre 2007, année de référence des projections de population et 2030, la population pourrait doubler. L'évolution démographique de la Guyane resterait atypique par rapport aux autres régions françaises, même par rapport aux plus dynamiques. La Guyane serait de loin la région enregistrant la plus forte croissance annuelle moyenne de la population (+3,1 % entre 2007 et 2030).

Logement, éducation, énergie, emploi, transports, tous ces domaines sont *de facto* impactés par la croissance démographique. La forte augmentation de la population va entraîner celle des besoins. Des investissements devront être réalisés pour y répondre. Ainsi, pour loger cette population, le parc de logements pourrait doubler d'ici 2030 avec ce que cela implique en termes de développement des infrastructures associées (routes, réseaux sanitaires, infrastructures de communication).

Au-delà de cette nécessité, la croissance démographique est en soi une source du développement économique. Elle a un effet d'entraînement sur l'emploi, la construction, la consommation. Elle est la principale composante du développement de l'économie présente répondant aux besoins directs de la population.

Elle permettra ainsi à la Guyane de sortir des difficultés inhérentes à une économie de trop petite taille. Dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, la croissance de la population améliore les possibilités d'économies d'échelle. Une population plus grande, plus urbaine plus dense permet également d'élargir la palette stratégique dans les choix de développement.

Pour autant, anticiper la croissance démographique devrait pouvoir atténuer le coût des investissements publics. Ainsi, la consommation d'énergie pourrait être contenue par une amélioration des performances : la moindre consommation par habitant compenserait alors l'augmentation du nombre de ménages connectés au réseau. De même, les infrastructures ne suivent pas mécaniquement la courbe de la population. Les choix d'infrastructures et leurs coûts ne seront pas les mêmes si le développement urbain se traduit par de la densification du bâti ou par un étalement en tâche urbaine.

Le dossier des enjeux démographiques a été élaboré dans le cadre du partenariat CEROM (Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer) entre l'Insee, l'IEDOM et l'AFD.

EMBARGO : Ne pas diffuser avant le 16 octobre 12 heures

Contacts presse :

Valérie Eloi : 0594 29 73 28 ; valerie.eloi@insee.fr

Pour les lecteurs : le document sera disponible après l'embargo sur www.insee.fr/guyane, rubrique « Cérom ».